

L'itinérance chez les jeunes au Canada – en route vers des solutions

En se basant sur trois années de recherches et de consultations auprès d'intervenants d'un bout à l'autre du pays, Chez Toit a rédigé un rapport de recherche important intitulé «L'itinérance chez les jeunes au Canada – en route vers des solutions». Le présent résumé est extrait dudit document qui est disponible en ligne à l'adresse www.raisingtheroof.org. Le document au complet comprend une liste de vérification pour aider les communautés à évaluer et à élaborer des services qui satisfont aux besoins locaux.

CONTENU :

- Qui sont les jeunes sans-abri?
- Qu'est-ce que cela signifie d'être un jeune de la rue?
- Combien sont-ils?
- Pourquoi nous devons résoudre le problème de l'itinérance chez les jeunes
- Composantes d'un plan réussi
- Recommandations
- Conclusion

Chez Toit est la seule œuvre de bienfaisance au Canada dédiée à la découverte de solutions à l'itinérance à long terme. Nous :

- finançons des agences locales dont le but est d'éliminer l'itinérance au sein de leur communauté;
- augmentons la sensibilisation des Canadiens sur l'essence de l'itinérance aujourd'hui et les éduquons sur les façons d'éviter l'itinérance dans le futur; et
- fondons des partenariats en donnant à des individus, des entreprises et des organismes la possibilité de participer à la solution.

Pour de plus amples informations, visitez www.raisingtheroof.org

L'itinérance chez les jeunes est une crise nationale non reconnue. Chaque nuit, des milliers de jeunes d'un bout à l'autre du Canada se pelotonnent dans des coins de rue, sur des bancs de parc, sur le sofa d'amis ou dans des refuges d'urgence. S'ils se trouvent dans cette situation, c'est à cause des diverses circonstances. C'est rarement un choix.

Les jeunes représentent notre futur. La vivacité soutenue de notre pays dépend en grande partie de la façon dont nous élevons la génération à venir. Il incombe à notre pays d'assurer qu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel. En outre, il appartient à chaque jeune personne le droit de vivre dans un logement convenable et abordable.

Le Canada n'est pas le seul pays à devoir faire face à un problème d'itinérance chez les jeunes. Cependant, tandis que des pays tels l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont fait une évaluation claire du problème et ont réagi en élaborant des plans nationaux, le Canada n'a toujours pas réussi à estimer l'ampleur du problème ni à intervenir à l'aide de solutions claires et distinctes et de longue durée.

De plus, il est probable que la conjoncture économique incertaine exacerbe cette crise. Il n'y a pas de meilleur moment d'agir que **maintenant**.

Historique

En janvier 2006, Chez Toit a lancé **Youthworks** – une initiative nationale visant à briser le cycle de l'itinérance chez les jeunes au Canada et à les aider à bâtir un meilleur futur. En nous basant sur le besoin existant de mieux comprendre l'itinérance chez les jeunes, nous avons mené un projet d'étude de trois ans afin de suivre et décrire les expériences vécues de 689 jeunes impliqués dans la vie de la rue dans trois villes canadiennes, soit Calgary, Toronto et St. John's. Les découvertes faites lors du projet et le feedback de très grande valeur que nous avons reçu des intervenants sur ces découvertes a permis à Chez Toit d'élaborer un aperçu de la jeunesse sans-abri du Canada d'aujourd'hui.

Qui sont les jeunes sans-abri?

L'itinérance chez les jeunes comprend les jeunes sans-abri, les jeunes à risque de le devenir ou ceux qui sont enchevêtrés dans un cycle d'itinérance. Cela compte les nombreux jeunes sans-abri qui ne vivent pas dans la rue et qui font partie des sans-abri cachés. Les jeunes sans-abri ont entre 12 et 29 ans. Néanmoins, pour la plupart, on définit un jeune sans-abri comme une personne qui a entre 16 et 24 ans. Ils ne vivent pas dans un domicile avec une famille et ils ne sont pas à la charge d'une agence de protection de l'enfance. Les jeunes sans-abri sont souvent définis comme des personnes qui vivent dans un cycle d'itinérance, ce qui peut signifier qu'ils sont logés temporairement ou qu'ils vivent dans des conditions surpeuplées ou non sécuritaires.

Nous avons remarqué des similarités frappantes d'expériences d'enfance et familiales parmi les jeunes de la rue interrogés par **Youthworks**. Ils ont identifié les nombreuses caractéristiques et circonstances communes qui sont reliées à une **stabilité**, des **possibilités** et un **soutien** inadéquats.

STABILITÉ :

- 67 % participaient à la culture de la rue
- 63 % avaient grandi dans une famille qui avait des problèmes à garder un logement
- 50 % ont déclaré avoir eux-mêmes des problèmes à garder un logement stable
- 52 % ont déclaré que le logement était un problème qu'ils désiraient aborder
- 43 % avaient eu des relations antérieures avec des services de protection de l'enfance
- 68 % provenaient d'une famille d'accueil, de foyers de groupe ou de maisons de jeune

POSSIBILITÉS :

- 62 % avaient abandonné l'école, ce qui reflète le manque de soutien et de ressources pour aider les jeunes de la rue à rester à l'école
- 28 % ont déclaré que les services de soutien en éducation représentaient un problème qu'ils désiraient aborder
- 73 % ne possédaient pas d'emploi
- 44 % ont déclaré que les questions relatives à l'emploi représentaient un problème qu'ils désiraient aborder

SOUTIEN :

- 22 % ont avoué qu'ils n'avaient pas eu de modèle de rôle positif dans leur vie
- 42 % affirment avoir grandi dans un milieu de vie chaotique
- 24 % avaient vécu une forme d'abus sexuel, physique ou émotionnel
- 20 % ont affirmé venir d'une famille ayant une histoire d'infractions à la loi
- 37 % ont vu des membres de leur famille abuser l'alcool ou les drogues
- 41 % ont déclaré que la toxicomanie était un problème qu'ils vivaient et qu'ils voulaient aborder
- 35 % ont identifié que leur manque d'aptitudes à la vie quotidienne était un problème qu'ils désiraient aborder
- 71 % avaient déjà été impliqués dans le système de justice pénale
- 21 % avaient des enfants, étaient enceinte ou avaient une partenaire enceinte

Les jeunes nous ont dit qu'il était presque impossible de se concentrer sur d'autres défis lorsque l'on n'a pas de domicile ni d'argent. Un logement adéquat, **stable** et abordable et un

emploi durable sont des éléments essentiels afin que les jeunes puissent relever les autres défis auxquels ils font face.

Si les jeunes de la rue avaient un meilleur accès aux **possibilités** et aux soutiens dont ils ont besoin – tels un emploi ou une formation professionnelle; de l'appui et un encadrement les aidant à faire la transition de sortie de la vie de la rue; et de l'appui pour être reconnectés aux possibilités éducatives – ils auraient beaucoup de potentiel.

Comme toute jeune personne, les jeunes de la rue et à risque ont besoin de direction lorsqu'ils doivent relever des défis. Le **soutien** est un thème qui revient sans cesse à la surface comme étant le facteur le plus important pour aider les jeunes à survivre et à réussir.

Remarque : les recherches de **Youthworks** n'ont pas demandé aux jeunes interrogés d'indiquer s'ils faisaient partie de la catégorie des gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgendéristes (GLBTT). Des commentaires ultérieurs ont révélé des preuves croissantes indiquant que les jeunes GLBTT sont disproportionnellement plus susceptibles d'appartenir à la population des jeunes sans-abri et de la rue, et risquent davantage de devoir faire face à la violence et à l'exploitation, à des problèmes de santé, à un logement précaire et à la faim.

Qu'est-ce que cela signifie d'être un jeune de la rue?

Leur expérience diffère de celles des adultes sans-abri – L'expérience de l'itinérance chez les jeunes est différente de celle des adultes. Ils sont plus susceptibles à l'exploitation par des adultes ou par leurs pairs. Les jeunes sont très résilients. Ils survivent en créant des économies profitables de la rue, des logements de la rue et des routines de la rue, tout en étant marginalisés, harcelés et exclus.

Les questions de santé mentale figurent de façon prédominante dans la vie des jeunes de la rue – Les études courantes ont trouvé que 33 % ou plus des jeunes de la rue souffrent du Trouble dépressif majeur ou du Trouble de stress post-traumatique et font l'objet d'un très haut taux de suicide.

Questions légales – Près de 30 % des jeunes interrogés par **Youthworks** ont rapporté que des questions légales entravaient à l'atteinte de leurs buts. Les circonstances difficiles de la vie de la rue amènent les jeunes sans-abri à commettre des actes illégaux tels la prostitution, le trafic de stupéfiants et le squeegeeing pour toucher un revenu. De plus, ils reçoivent souvent des contraventions pour mendicité, pour voyager sans billets dans les transports publics, pour délits de vagabondage et autres méfaits. En criminalisant les jeunes plutôt que de traiter ces problèmes d'un point de vue social, on ne fait qu'ajouter aux défis déjà majeurs auxquels les jeunes de la rue doivent faire face.

Le rôle de l'accoutumance – Plus de 50 % des jeunes interrogés par **Youthworks** avouent abuser régulièrement l'alcool et les drogues, et citent l'accoutumance comme un élément qui leur permet de survivre l'itinérance et un facteur de déclenchement majeur dans le retour à la vie dans la rue. Les drogues et l'alcool sont souvent utilisés pour substituer les médicaments de santé mentale coûteux. Souvent, ces jeunes ne sont pas munis des pièces d'identité requises pour obtenir les médicaments dont ils ont besoin.

*«... Tout ce que je
veux c'est une vie,
un emploi et devenir
stable. Je ne veux
pas vivre dans la rue.
Je veux ma propre
maison et une autre
perspective de vie.
Je veux pleinement
vivre ma vie avec
ma famille.»*

Un participant à Youthworks

La culture de la rue – Près de 70 % des répondants ont indiqué qu'ils participaient à la «culture de la rue». En général, les jeunes répondants ont rendu compte d'un grand éventail complexe d'enjeux comprenant : la violence et l'abus; des problèmes financiers; des problèmes d'emploi ou un besoin de soutien pédagogique; un besoin d'attention médicale; un besoin d'aide pour résoudre les questions familiales; un besoin d'aide pour venir à bout de l'accoutumance; un manque d'aptitudes à la vie quotidienne; et l'absence d'un modèle de rôle positif.

«Il y avait un temps dans ma vie, où les gens que je croisais ne se donnaient même pas la peine de regarder dans ma direction... J'ai changé ma vie pour le mieux et je suis devenu une nouvelle personne... Maintenant, je suis fier de dire que je suis moi.»

Un participant à Youthworks

Combien sont-ils?

L'évaluation la plus récente faite par le gouvernement fédéral estime de manière conservatrice que le nombre de sans-abri au Canada s'élève à environ 150 000 personnes.¹ Des sources non gouvernementales estiment que la population réelle des sans-abri au Canada, et non pas seulement ceux qui vivent dans des foyers d'urgence, se chiffre entre 200 000 et 300 000 personnes.² On estime qu'environ 65 000 jeunes sont sans abri ou vivent dans les foyers pour sans-abri partout au Canada en tout temps donné durant l'année.³

D'après le National Youth in Care Network, il y a au-delà de 75 000 enfants et jeunes ayant été recueillis au Canada tout jour donné. Ce chiffre représente une augmentation de 67 % par rapport à l'estimation de 45 000 faite en 1995. À cela s'ajoute 24 000 jeunes vivant dans les centres de détention et les établissements de justice pour la jeunesse. Bien plus encore se trouvent dans des établissements psychiatriques et des milliers de jeunes passent entre les mailles du filet du système et vivent dans la rue ou dans les refuges.⁴

Pourquoi nous devons résoudre le problème de l'itinérance chez les jeunes

Sans un engagement national pour lutter contre l'itinérance chez les jeunes, le nombre de jeunes de la rue continuera à augmenter, et les coûts associés de soins de santé, du système de justice pénale, des services sociaux et des foyers d'urgence ne feront qu'accroître. On estime que cela coûte entre 30 000 \$ et 40 000 \$ par an pour garder un jeune dans un système de foyer. Le coût d'un jour dans un centre de détention pour jeunes est estimé à 250 \$, soit 100 000 \$ par an. La population des sans-abri du Canada, que le gouvernement évalue à 150 000 personnes et que les organismes non gouvernementaux évaluent à près de 300 000 personnes, coûte entre 4,5 et 6 milliards de dollars aux contribuables par an.⁵

En investissant de manière stratégique dans les jeunes de la rue – soit en offrant une éducation, une formation professionnelle et des possibilités critiques, l'accès à un logement stable et sécuritaire, et en les aidant à adopter des aptitudes élémentaires à la vie quotidienne – on les lance sur le chemin de l'indépendance et de l'autonomie et on les aide à devenir des membres participants de la société. Ce type d'investissement dans la jeunesse serait très favorable au point de vue économique et social.

Composantes d'un plan réussi

Un plan réussi pour éliminer l'itinérance chez les jeunes comprend trois éléments essentiels – **la prévention, l'intervention d'urgence et les phases de transition pour quitter l'itinérance**. Le feedback que nous avons reçu des jeunes, des fournisseurs de services et d'autres experts de partout au Canada souligne le besoin d'assurer que les services et soutiens soient **appropriés sur le plan culturel**. Des exemples incluent, mais ne s'y limitent certainement pas, les jeunes autochtones et autres minorités visibles, les nouveaux immigrants, les homosexuels, les transgendristes et les jeunes souffrant d'un handicap. Bon nombre de jeunes ont affirmé avoir de grandes difficultés à accéder aux services et soutiens qu'ils requièrent. Il existe un besoin évident de réduire les nombreux obstacles qui semblent s'y opposer. Un plan réussi comprendrait également un système d'évaluation qui relierait les ressources aux dénouements.

1. Prévention

Le gouvernement fédéral canadien a réagi au problème de l'itinérance en investissant dans les foyers pour sans-abri et autres services à court terme et d'intervention de crise. Cependant, il est de plus en plus reconnu que les solutions doivent être durables, permanentes et mieux coordonnées entre les différents intervenants. De nombreux groupes ont demandé au gouvernement fédéral de rendre permanents les programmes existants de logement et d'itinérance, à titre de point de départ dans la lutte contre l'itinérance chez les jeunes.

La prévention doit s'attaquer aux éléments déclencheurs clés de l'itinérance chez les jeunes, lesquels sont liés aux questions familiales et aux réformes des systèmes. Les problèmes familiaux comprennent la pauvreté, l'identité sexuelle et le genre, la violence et l'abus physique, psychologique et sexuel. 63 % des jeunes interrogés par **Youthworks** ont déclaré avoir grandi dans une famille qui avait du mal à garder un logement stable. Près de 33 % ont affirmé qu'un faible revenu jouait un rôle défavorable dans la situation de leur famille. Des questions de santé mentale et d'accoutumance dans la famille figurent aussi de façon prédominante dans les expériences de bon nombre des jeunes.

Le nombre de jeunes qui sont sans abri, sous protection, résidants dans des institutions de santé mentale ou incarcérés est alarmant. Il existe un besoin énorme de collaboration et de coordination entre les services de protection de l'enfance, les systèmes éducatifs et judiciaires, entre autres, afin de réduire les obstacles à l'accès aux services et d'apporter des améliorations au système qui aideront à protéger les jeunes contre l'itinérance à long terme.

Les systèmes structurels font l'objet de déficiences particulières qui font que les jeunes autochtones sont surreprésentés dans la population des jeunes sans-abri. Selon l'Alliance nationale pour les enfants, 2005, les familles autochtones demeurent considérablement surreprésentées dans le nombre de cas de l'aide sociale à l'enfance canadienne. Les jeunes autochtones ont besoin de soutiens adaptés aux différences culturelles à un stade précoce. Ils ont également besoin de logements sécuritaires et abordables.

«J'ai une maison maintenant et un boulot qui me permet de garder ma maison. Grâce à tout ça, j'ai retrouvé ma famille. En ayant tout ça, je me sens presque comme une autre personne.»
Un participant à Youthworks

2. Intervention d'urgence

Foyers : Les jeunes qui se présentent aux foyers par l'intermédiaire du programme d'approche se trouvent souvent dans une situation de crise. Bien que les foyers pour jeunes ne soient pas la solution au problème de l'itinérance, ils représentent un point d'accès essentiel pour les jeunes dans le besoin où ils peuvent commencer à profiter du soutien et à devenir plus stables.

L'accès aux services : Les jeunes qui ont réussi à quitter des conditions de vie abusives et hostiles se méfient souvent des adultes et ont par conséquent des difficultés à accéder aux services. En raison de pièces d'identité perdues ou volées, il leur est souvent impossible d'avoir accès aux soins de santé, aux refuges, aux banques d'alimentation, etc. Les jeunes qui n'ont pas de statut ou ne disposent pas des documents appropriés n'ont pas accès aux ressources et sont extrêmement vulnérables.

L'accès à la nourriture a été identifié comme étant un autre obstacle par plus de 50 % des jeunes interrogés par **Youthworks**. Cette découverte va de pair avec les résultats d'autres recherches, et en particulier avec une étude antérieure approfondie sur les régimes des jeunes sans-abri de Toronto.⁶ Cette étude a illustré que bon nombre de jeunes souffraient de sérieuses carences alimentaires.

Services d'approche : Les fournisseurs de services d'approche offrent les programmes de quartier et «dans les tranchées» qui établissent des liens très importants avec les jeunes de la rue. Les travailleurs d'approche représentent également une partie importante du système de soutien continu auquel les agences ont recours une fois que les jeunes obtiennent un logement stable.

Besoins de santé : Très peu de répondants ont identifié des questions de santé mentale en tant qu'obstacle. Ces chiffres ne coïncident pas avec les autres recherches effectuées et peuvent être partiellement attribués à une gêne reliée au stigmatisme sociétal. D'autres études ont trouvé que 33 % ou plus de ces jeunes souffrent de Trouble dépressif majeur ou de Trouble de stress post-traumatique, jusqu'à 10 % ont une symptomatologie psychotique importante et 60 % de ceux qui sont affectés par une maladie mentale font l'objet de diagnostics multiples. De plus, les taux de suicide sont extrêmement élevés chez les jeunes sans-abri et la plupart des rapports montrent que le taux de tentative de suicide est de 20 à 40 %.⁷

Réduction des préjudices : La réduction des préjudices est une philosophie dont l'objectif principal est de réduire les risques reliés aux différents choix de style de vie (pratiques sexuelles, consommation de drogues, éducation et emploi). Beaucoup d'organismes ont trouvé qu'en incorporant cette approche à tous leurs programmes, les jeunes étaient plus aptes à s'engager à long terme. Les données de **Youthworks** montrent que 53 % des jeunes interrogés ont affirmé qu'ils abusent l'alcool ou les drogues. Bien souvent, les jeunes consomment de l'alcool ou prennent des drogues pour oublier la dure réalité d'être sans-abri et marginalisé. Un certain nombre d'organismes ont exprimé le besoin de mettre sur pied des centres de santé et un soutien en matière d'accoutumance s'adressant aux jeunes qui sont basés sur la philosophie de réduction des préjudices.

3. Phases de transition pour quitter l'itinérance

Un certain nombre d'agences canadiennes ont élaboré des approches et un soutien de logement transitoire qui vont au-delà des interventions de crise. Les recherches suggèrent que «le processus de sortie de l'itinérance est formé de plusieurs dimensions corrélatives, dont la contemplation, la motivation de vouloir changer sa vie, la recherche d'aide, la transition de sortie de la rue, le changement de la routine quotidienne et la redéfinition du sens de soi.»⁸

Logement : Des logements transitoires avec services de soutien axés sur les jeunes représentent la première étape pour offrir aux jeunes la stabilité dont ils ont besoin pour pouvoir accéder à l'éducation, à la formation, à l'emploi et aux autres systèmes d'appui qui les aideront à éventuellement vivre de manière indépendante. Cependant, les progrès faits peuvent être perdus si les jeunes doivent retourner dans un logement non abordable une fois sortis des programmes. Un logement abordable est essentiel dans la stratégie à long terme visant à résoudre l'itinérance chez les jeunes. Le prix des logements au Canada est une source importante de la pauvreté. La pauvreté est la raison principale de l'itinérance. Un logement sécuritaire, sûr et abordable représente non seulement un élément essentiel permettant de quitter l'itinérance, mais il représente aussi un élément clé à la prévention de l'itinérance.⁹

Soutien : Une fois que les besoins fondamentaux et immédiats ont été satisfaits, des modèles de soutien plus à long terme et intensifs sont requis pour aider les jeunes à garder un logement stable. L'éducation, la formation à l'emploi et un appui préprofessionnel sont d'une importance critique, mais les recherches de **Youthworks** ont aussi montré qu'il existe un besoin de modèles de soutien approfondis en ce qui a trait à un plus grand éventail de sujets, dont l'accoutumance, la santé mentale et les besoins complexes, les questions légales et les aptitudes à la vie quotidienne, entre autres. Le soutien d'un modèle de rôle positif/mentor est également important pour, par exemple, aider les jeunes à former un nouveau cercle d'amis plus sain, retourner à l'école, commencer une nouvelle formation d'emploi ou un nouvel emploi ou partager un appartement.

Évaluation : L'élaboration d'un système de données et d'une collecte de données sur l'itinérance chez les jeunes est importante pour créer les fondations d'une programmation basée sur l'information. Ces données aideraient les agences à observer les tendances, à développer des programmes, à évaluer les services, à mesurer les résultats et à démontrer leur efficacité.

Interventions communautaires : Chaque communauté présente des conditions et des problèmes différents. Une direction et une prestation de services au niveau communautaire, alliées à des ressources appropriées, flexibles et à long terme provenant de tous les niveaux du gouvernement, de la communauté et du secteur privé, représente le modèle d'une initiative à succès visant à résoudre le problème de l'itinérance chez les jeunes. S'ajoutant à l'intervention au niveau communautaire, l'intervention stratégique serait dirigée par les municipalités ou les conseils consultatifs communautaires (comme la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement fédéral) et s'évertuerait à intégrer les services et les modèles et assurerait que la stratégie comprend la prévention et les soutiens transitoires.

Recommandations

Les recommandations suivantes se concentrent sur les trois éléments clés d'une intervention efficace contre l'itinérance chez les jeunes décrits dans le présent document : la prévention, l'intervention d'urgence et les phases de transition pour quitter l'itinérance.

- 1. Financement existant :** Un financement adéquat, à long terme et flexible permettant aux programmes réussis visant les jeunes de la rue de continuer à se développer et à croître.
- 2. Accès aux services :** Les jeunes de la rue doivent avoir un accès unique sans obstacles aux services offerts dans leur communauté.
- 3. Éducation :** Les jeunes de la rue doivent avoir recours à davantage de possibilités éducatives/ de programmes de bourses d'étude pour jeunes de la rue et davantage de programmes qui ciblent les jeunes qui abandonnent l'école tôt.
- 4. Emploi :** Les jeunes de la rue, et en particulier ceux qui terminent les programmes des agences, doivent avoir recours à plus de formation professionnelle et de possibilités d'emploi.
- 5. Logement :** Une stratégie de logement nationale qui comprend une disponibilité continue de logements spécifiquement destinés aux jeunes de la rue – foyers pour jeunes, logements transitoires, coopératives d'habitation, logements sécuritaires et abordables, ainsi que des logements de soutien pour les jeunes qui quittent les services de protection de l'enfance, les placement en famille d'accueil et les foyers de groupe.
- 6. Mentorat :** Davantage de mentorat visant les jeunes de la rue afin d'augmenter l'estime de soi et de développer des aptitudes à la vie quotidienne.
- 7. Leadership gouvernemental :** Un leadership et une collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux et régionaux menant au développement d'un plan pancanadien abordant le problème de l'itinérance chez les jeunes.
- 8. Engagement du secteur privé :** Un cadre de soutien incitant le secteur privé à participer à l'élaboration de solutions créatives contre l'itinérance chez les jeunes. Par exemple : formation professionnelle, possibilités d'emploi et développement d'un milieu de travail encourageant.
- 9. Politique gouvernementale :** Développement de politiques distinctes ciblant l'itinérance chez les jeunes afin d'aborder les besoins uniques de cette population.

Conclusion

Bien que l'itinérance chez les jeunes au Canada soit un problème sérieux et croissant qui entraîne des coûts économiques et sociaux indéfendables, **il y a des solutions**. Une direction nationale solide et un plan bien coordonné se basant sur les ressources appropriées sont nécessaires afin de réaliser la mise au point de solutions. Les jeunes de la rue doivent recevoir des ressources affectées à leur cause de tous les niveaux du gouvernement. Cela exige un engagement pancanadien abordant le problème de l'itinérance chez les jeunes qui n'est pas seulement un sous-ensemble des programmes de logement, de la santé ou de l'emploi, mais un secteur de politique coordonné et distinct appuyé par un leadership et une prestation de services au niveau communautaire.

La société s'est fait une opinion très mal informée sur les jeunes de la rue. Le préjudice et la stéréotypie sont choses communes et très peu comprennent quelles sont les répercussions sociétales et économiques qu'entraîne la négligence de ce sujet. *L'éducation publique devra être un élément essentiel dans toute intervention stratégique nationale.*

Nous espérons que le document ***L'itinérance chez les jeunes au Canada : en route vers des solutions*** aidera les Canadiens à réellement comprendre le problème de l'itinérance chez les jeunes et qu'il sera l'élément catalyseur qui engagera les intervenants d'un bout à l'autre du pays à mettre en œuvre des solutions contre l'itinérance chez les jeunes.

Bibliographie

- 1 **“A Snapshot of Homelessness in Canada”**, Initiative nationale pour les sans-abri, 2006 www.homelessness.gc.ca cité dans Shelter: Homelessness in a Growth Economy, Canada's 21st Century Paradox de Gordon Laird, un rapport pour la Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership, 2007
- 2 **“Homelessness”**, *The Globe and Mail*, 12 juin 2006; National Housing and Homeless Network in Laird, op.cit., page 4.
- 3 SRC : **CBC: The Fifth Estate – No Way Home** – 10 mars 2004
4. **Enhancing Academic Success of Youth in Care** – a Research Brief. Lynda Manser, National Youth in Care Network, 2001.
5. **Homelessness in a growth economy: Canada's 21st century paradox.**
6. Voir :
Homeless youth in Toronto are nutritionally vulnerable. Journal of Nutrition. 135:1926 – 1933, 2005, V Tarasuk, N Dachner, J Li.
‘Managing’ homeless youth in Toronto: mismanaging food access and nutritional well-being. Revue canadienne de politique sociale. 2006;58:43-61, S Gaetz, N Dachner, S Kirkpatrick, V Tarasuk
7. Voir :
Factors precipitating suicidality among homeless youth: A quantitative follow-up. Youth & Society. 37. 393-422. Cauce, A.M., Paradise, M., Ginzler, J.A., Embry, L., Morgan, C.J., Lohr, Y., & Theofelis, J. (2000). Kidd, S. A. (2006).
Dual and multiple diagnoses among substance-using runaway youth. The American Journal of Drug and Alcohol Abuse. 1.179-201. Slesnick, N., & Prestopnik, J. (2005)
8. **Getting off the Street:** Exploring Strategies used by Canadian Youth to Exit Street Life, juillet 2005, Dr. Jeff Karabinow
9. Selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement, le coût d'un domicile adéquat ne devrait dépasser 30 % du revenu du ménage. Tout logement qui coûte moins que cela est considéré comme étant un logement abordable.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec
Carolann Barr, directrice des initiatives de recherches et communautaires,
Chez Toit, au (416) 489-3538
ou à l'adresse courriel carolann@raisingtheroof.org.

*Chez Toit tient à reconnaître l'appui généreux de ceux qui ont financé l'initiative **Youthworks**, de laquelle est né ce travail de recherche. Parmi ces commanditaires, nous comptons notre partenaire principal, Énergie directe, et bien d'autres encore.*

*Si vous désirez voir une liste complète des commanditaires de **Youthworks**, veuillez consulter le rapport complet à <http://www.raisingtheroof.org>*

© Copyright 2009 Raising the Roof/Chez Toit. All rights reserved. Tous droits réservés